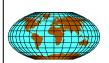
Clg A.Kartadinama / Année 2019 -2020 / Fçais,Ed. Civ,Lecture/ T3-Cycle 4-Segpa –5°, 4°, 3° Apf/ MATHOS Sylvia

1 10110111 :	Prénom :	Classe:	/ Date :
--------------	----------	---------	----------



## Français/ Education civique (groupe 1)

Développement et sous développement

### Le travail des enfants

En France, actuellement, seuls les adultes travaillent pour gagner leur vie et celle de leur famille. Les enfants vont à l'école. En a-t-il toujours été ainsi ? Qu'en est-il dans le monde ? Voici quatre documents qui répondent en partie à ces questions...

#### 1. Dans une manufacture en 1832

« J'avais sept ans, quand je commençai à travailler à la manufacture : le travail était la filature de la laine. Les heures de travail étaient de 5 heures du matin à 8 heures du soir, avec un intervalle de 30 minutes à midi pour se reposer et manger ; il n'y avait pas de temps pour se reposer et manger dans l'après-midi. Nous devions prendre nos repas comme nous pouvions, debout ou autrement. J'avais 14 heures et demie de travail effectif, à sept ans ; *mon salaire était de 3,10 francs par semaine\**. Dans cette manufacture, il y avait environ cinquante enfants de mon âge ; ces enfants étaient souvent indisposés et en pauvre santé. Il y en avait toujours une demi-douzaine qui étaient malades, régulièrement, à cause du travail excessif. C'est à coup de lanière de cuir que les enfants étaient tenus au travail. C'était la principale occupation du contremaître de fouetter les enfants pour les forcer à faire ce travail excessif. »

\* Un kilogramme de pain bis valait alors 0,30 franc.

#### 2. En ce moment, dans le monde...

« Aussi incroyable que cela puisse paraître, il y a encore en ce moment dans le monde plus de cinquante millions d'enfants de moins de quatorze ans qui travaillent dans des usines, des fermes et des plantations, des petites industries, des ateliers d'artisanat, des hôtels, des restaurants, des magasins, comme vendeur de rue, etc. Le chantier, la rue,

les champs sont leur seule école. Ces enfants sont privés de l'éducation qu'ils sont en droit de recevoir. » Extrait du « Courrier de l'UNESCO »

#### 3. Des enfants dans les mines au 19ème siècle.

Pendant longtemps, jusque vers 1880, les enfants ont travaillé dans les mines. Leur petite taille leur permettait de se glisser dans les galeries les plus étroites. Ils poussaient des wagonnets remplis de charbon, au risque de se faire écraser quand, à bout de force, ils ne pouvaient plus retenir la lourde charge. Ils subissaient les mêmes risques que les adultes et vivaient dans des conditions effroyables, parfois dès l'âge de six ans. C'est ainsi qu'à Béthune, en 1861, lors d'un accident dans la mine, sur dixhuit morts, on compta sept enfants dont certains avaient juste neuf ans.

Des enfants, dont les plus jeunes ont à peine 7 ans, travaillent de 12 à 14 heures par jour et restent parfois dormir dans la mine, ne remontant que le dimanche.

#### 4. La loi face au travail des enfants

La première loi française qui a réglementé le travail des enfants date du 22 mars 1841. Elle interdit le travail aux enfants de moins de huit ans, interdit le travail de nuit aux enfants ainsi que le travail les dimanches et jours de fête reconnus par la loi. Depuis 1946, la loi interdit le travail des enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (actuellement 16 ans).

Clg A. Kartadinama / Année 2019 -2020 / Fçais, Ed. Civ, Lecture/ T3-Cycle 4-Segpa  $-5^{\rm e}$  ,  $4^{\rm e}$  ,  $3^{\rm e}$  Apf/ MATHOS Sylvia

# Groupe 1/

## QUESTIONS (jour 1):

1 . Texte 1 « Dans une manufacture en 1832 »
- Qui est l'auteur ? ( qui parle dans le texte ? ) - A quel âge le narrateur a t-il commencé à travailler à la manufacture ? - Quel métier fait -il ?
- Combien de temps travaille t-il par jour ?
- Comment est la vie de ce petit ouvrier ?(copie le passage qui répond à cette question)
- <b>Quel était son salaire par semaine ? Par mois?</b> ( dans un mois il y a 4 semaines)
2 . Texte 2 «En ce moment dans le monde… »
- De quoi est extrait ce texte ? - Combien d'enfants sont privés de l'éducation scolaire dans le monde ?
- <b>Pourquoi ?</b> Copie le passage qui explique pourquoi

# Groupe 1/

# **QUESTIONS (jour 2):**

3 . Texte 3 « Des enfants dans les mines au 19ème siècle »	
- Que s'est- il passé à Béthune en 1861?	
- Que peux-tu dire de ces enfants qui travaillaient dans les mines?	
A	
- A quel temps sont conjugués les verbes ? Pourquoi ?	
4 . Texte 4 « La loi face aux travail des enfants »	
- Complète la phrase : « Lafrançaise réglementant ledate du	<b>)</b>
- Que dit la loi face au travail des enfants ? ( qu'interdit cette loi ? ) La loi interdit :	
-	
-denuis 1946	

Clg A.Kartadinama / Année 2019 -2020 / Fçais, Ed. Civ, Lecture / T3-Cycle 4-Segpa – 5°, 4°, 3° Apf / MATHOS Sylvia

### Rappel des groupes

### **CLASSE de 4ème S**

Maurisson Consigne: 1) -Lire les textes 1 et 2 : le 1<sup>er</sup> jour . Groupe 1:

(page 1 à 2) Yolandri -Répondre aux questions des textes 1 et 2.

> Mékisto Dylan Richano Charisna

2) - lire les textes 3 et 4 : le 2ème jour. - répondre aux questions des textes 3 et 4.

Mauricio

Groupe 2: Jean-Claude

(page 4 à 5) Charlina

> Lidiana Lorino Christophe

### **CLASSE de 5ème S**

Dylano Consigne: 1) -Lire les textes 1 et 2 : le 1<sup>er</sup> jour . Groupe 1:

(page 1 à 2) Justin -Répondre aux questions des textes 1 et 2.

Djoraida 2) - lire les textes 3 et 4 : le 2ème jour. **Sylviane** -Répondre aux questions des textes 3 et 4.

Chrissnell Jean- Marc

Groupe 2: Fabriano

(page 4 à 5) Ferdinand

> Alexandre Chrislaine Valentin Sébastien

### CLASSE DE 3ème Apf

Groupe 2 Groupe 1 Melgelvio Catharina (page 1 à 2) Doriven (page 3 à 4) Rowan

Ludovic Carles

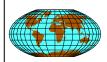
Jonathan (autres non vus ...)

Consigne: 1) -Lire les textes 1 et 2 : le 1<sup>er</sup> jour. -Répondre aux questions des textes 1 et 2.

2) - lire les textes 3 et 4 : le 2ème jour. -Répondre aux questions des textes 3 et 4.

Clg A.Kartadinama / Année 2019 -2020 / Fçais,Ed. Civ,Lecture/ T3-Cycle 4-Segpa –5°, 4°, 3° Apf/ MATHOS Sylvia

Prénom :	Date :
16110111	Date :



## Français /Education civique (groupe 2)

Développement et sous développement

### Le travail des enfants

En France, actuellement, seuls les adultes travaillent pour gagner leur vie et celle de leur famille. Les enfants vont à l'école. En a-t-il toujours été ainsi ? Qu'en est-il dans le monde ? Voici quatre documents qui répondent en partie à ces questions...

#### 1. Dans une manufacture en 1832

« J'avais sept ans, quand je commençai à travailler à la manufacture : le travail était la filature de la laine. Les heures de travail étaient de 5 heures du matin à 8 heures du soir, avec un intervalle de 30 minutes à midi pour se reposer et manger ; il n'y avait pas de temps pour se reposer et manger dans l'après-midi. Nous devions prendre nos repas comme nous pouvions, debout ou autrement. J'avais 14 heures et demie de travail effectif, à sept ans ; mon salaire était de 3,10 francs par semaine\*. (...)

Dans cette manufacture, ... Il y avait toujours une demi-douzaine d'enfants qui étaient malades, régulièrement, à cause du travail excessif. C'était la principale occupation du contremaître de fouetter les enfants pour les forcer à faire ce travail excessif. »

Déclaration d'un ouvrier devant une commission d'enquête. 1832

\* Un kilogramme de pain bis valait alors 0,30 franc.

#### 2. En ce moment, dans le monde...

« Aussi incroyable que cela puisse paraître, il y a encore en ce moment dans le monde plus de cinquante millions d'enfants de moins de quatorze ans qui travaillent dans des usines, des fermes et des plantations, des petites industries, des ateliers d'artisanat, des hôtels, des restaurants, des magasins, comme vendeur de rue, etc. Le chantier, la rue, les champs sont leur seule école. Ces enfants sont privés de l'éducation qu'ils sont en droit de recevoir. »

### 4. La loi face au travail des enfants

La première loi française réglementant le travail des enfants date du 22 mars 1841. Elle interdit le travail aux enfants de moins de huit ans, interdit le travail de nuit aux enfants ainsi que le travail les dimanches et jours de fête reconnus par la loi. Depuis 1946, la loi interdit le travail des enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (actuellement 16 ans).

Clg A. Kartadinama / Année 2019 -2020 / Fçais,<br/>Ed. Civ,Lecture/ T3-Cycle 4-Segpa  $-5^{\rm e}$  ,<br/>  $4^{\rm e}$  ,  $3^{\rm e}$  Apf/ MATHOS Sylvia

# Groupe 2/

# QUESTIONS(jour 1):

1 . Texte 1 « Dans une manutacture en 1832 »
- Qui est l'auteur ? ( qui parle dans le texte ? )
- A quel âge a t-il commencé à travailler à la manufacture ?
- Quel métier fait -il ?
- Combien de temps travaille t-il par jour ?
- Comment est la vie de ce petit ouvrier ?(copie le passage qui répond à cette question)
- Quel était son salaire par semaine ? Par mois?( dans un mois il y a 4 semaines)
- A quel temps sont les verbes ? ( présent , futur ou imparfait?)

Clg A. Kartadinama / Année 2019 -2020 / Fçais, Ed. Civ,<br/>Lecture/ T3-Cycle 4-Segpa  $-5^{\rm e}$  ,  $4^{\rm e}$  ,<br/>  $3^{\rm e}$  Apf/ MATHOS Sylvia

# Groupe 2/

# **QUESTIONS (jour 2)**:

2 . Texte 2 «En ce moment dans le monde »
- De quoi est extrait ce texte ?
- De qui parle le texte2 ?
- Où travaillent ces enfants ?
- Combien d'enfants sont privés de l'éducation scolaire dans le monde ?
4 . Texte 4 « La loi face aux travail des enfants »
- Complète la phrase :
« La date du
- Que dit la loi face au travail des enfants ? ( qu'interdit cette loi ? ) La loi interdit :
-
-
-depuis 1946.